

Oiseaux de bonheur

Ici on agit !

Serre-Ponçon

Pourquoi le territoire pourrait voir des tiers-lieux émerger

La communauté de communes de Serre-Ponçon avait lancé une étude pour voir les possibilités de tiers-lieux sur son périmètre. Ses résultats ont été présentés jeudi 18 avril : quels sites et quelles fonctions se dessinent ?

Marc Morbelli - 20 avr. 2024 à 19:17 - Temps de lecture : 2 min



La restitution de l'étude a été organisée par la communauté de communes de Serre-Ponçon. Photo Le DL/Marc Morbelli

C'est une réflexion voulue par la communauté de communes de Serre-Ponçon (CCSP) : étudier la possibilité de tiers-lieux sur son territoire. La coopérative drômoise Villages vivants, installée à Crest, s'est penchée dessus et a présenté les résultats jeudi 18 avril.

C'est quoi un tiers-lieu ?

À commencer par la clarification de ce qu'est un tiers-lieu. « Ce n'est ni un domicile, ni un lieu de travail habituel. C'est un troisième lieu – d'où tiers. D'après la définition du dictionnaire c'est un lieu de sociabilité, un lieu où les citoyens peuvent se parler, se rencontrer, travailler, une sorte de café de village », contextualise Thibault Berlingen de la coopérative.

« Ici, on parle de rouvrir des lieux de rencontre dans les villages », poursuit-il. Et de citer ce qui existe déjà : les cafés associatifs *Prun'café* de Prunières et *Roc café* de Saint-Apollinaire. « Il peut y avoir aussi plus d'entrepreneuriat. Il peut s'agir de réemplois, d'économie circulaire avec la promotion de l'alimentation locale, de liens avec les événements de sport et nature, liste Thibault Berlingen. Et il peut y avoir du *coworking*, des espaces de travail pour les indépendants... » Au bout du compte, cela permet « de réinvestir des bâtiments inoccupés ou friches ».

Neuf sites identifiés autour de Serre-Ponçon

L'association travaille depuis janvier à Serre-Ponçon afin de recenser et diagnostiquer des lieux pouvant être utilisables. Au cours de cette première réunion, en présence d'élus de la communauté de communes (Embrun, Les Orres, Baratier...) et de porteurs de projets, neuf bâtiments ou sites ont été évoqués sur l'ensemble de la CCSP. Il s'agit d'anciennes écoles, de maisons vides, la ferme de Pralong à Embrun, l'ancien bâtiment de filature à côté du Gabion à Saint-Sauveur, le rez-de-chaussée de la maison de maître de Baratier, un espace encore inoccupé en rez-de-chaussée de la nouvelle médiathèque des Orres... La présidente de l'intercommunalité Chantal Eyméoud a indiqué son souhait de voir aboutir ces réflexions. L'élue a précisé que l'étage supérieur de la gare d'Embrun, devenu vacant, pouvait en faire partie moyennant une convention avec la SNCF.



ewsletter.

ici, on agit !

chaque mois,
recevez une
action des
initiatives locales
en faveur de
l'environnement.

S'INSCRIRE

Nou:
vous
enve
jamé
spar
vous
pou
vous
dési
à toi
mon
depl
votr
espr
clier

Nos dernières vidéos

Les lieux insolites du Parlement européen épisode 5

